

[INTERNET] Tr:

Sujet : [INTERNET] Tr:

De :

Date : 02/11/2020 17:08

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Provenance : Courrier pour Windows 10

— Pièces jointes : —

Association SMP - Chaufferie Chêne vert[5321].docx

30 octets



- Consultation publique du 08/10/2020 au 05/11/2020 -

**Objet : Observations de l'Association « Stop Méthane Plouha » /
Projet de chaufferie Biomasse de la SARL du Chêne vert Plouha -**

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor,

Les membres de notre Association s'indignent une fois de plus qu'un projet de 2^{ème} chaudière à bois pour chauffer les serres à tomates, hors saison et hors sol, d'une SARL plouhatine soit en demande d'autorisation de mise en fonction auprès de vos services, sachant que parallèlement, une demande de permis d'extension de serre, hangar, lagune, bassin a été déposée par ce même Exploitant en Mairie le 03/09/2020.

Notre association partage tous les arguments développés par le Collectif « Plouha Nature Environnement » contre ce projet.

Encore une démesure comme pour les projets de méthaniseurs en cours sur notre commune côtière, touristique, au bénéfice d'un seul Exploitant, avec des conséquences environnementales, sanitaires, financières supportées par tous... de plus en cette période si particulière de pandémie où la raison et le principe de précaution devraient être priorités !!!

Ces projets qui défigureront notre belle ville côtière vont à l'encontre de ce que l'Etat prône avec force : diminuer l'artificialisation des sols, diminuer les gaz à effet de serre, retrouver des zones naturelles pour « le retour à plus de biodiversité ».

Monsieur le Préfet, il y a d'autres voies plus vertueuses que ces projets insensés et dépassés pour aider nos Agriculteurs à vivre décemment du fruit de leur travail sans les encourager à écouter le chant des sirènes des lobbies de l'agro-industrie.

Recevez nos respectueuses salutations,

ASSOCIATION STOP METHANE PLOUHA